

# Pas de vignobles en zone naturelle !

**Un puissant groupe financier (Fiducial) veut s'emparer de 40 hectares de notre île dont une bonne partie en site classé, Natura 2000, au détriment de jeunes agriculteurs porteurs de projets adaptés à l'île.**

- **Ces terrains recevraient des vignobles** faisant l'objet, selon les promoteurs, d'une **culture intensive**, mode d'exploitation auquel Belle-île ne se prête pas dans le cadre du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) conçu par la CCBI
- On aboutirait ainsi à l'**artificialisation de plusieurs hectares d'espaces naturels** au détriment de la végétation et de la faune.  
Imaginez **les atteintes au paysage naturel** : des linéaires défrichés encombrés de fers à béton hauts de 2 mètres et de protections en matières synthétiques, des voies d'accès pour les machines agricoles
- La vigne a besoin de traitements, même quand on prétend faire du bio, **il faut du soufre, du cuivre, des pesticides (autorisés !) et autres ingrédients** dont « bénéficieraient » les riverains sous le vent, le bétail et ces pauvres abeilles .
- Et puis, le raisin, c'est tentant pour des tas d'oiseaux, dont le gibier (les faisans savent bien sauter pour attraper les grains!). Que faudra-t-il faire pour **éloigner ces vilains prédateurs** ? Leur faire peur avec, par exemple, des canons effaroucheurs –tant pis pour les oreilles des riverains – ou recourir à des méthodes inavouables... même problème avec les lapins, les lièvres et petits animaux souterrains amateurs de pousses et de racines tendres.
- **Quant aux chasseurs, c'est autant d'hectares perdus** pour leur territoire, pas question de pénétrer dans les vignes dont l'accès sera forcément interdit, d'ailleurs les plombs ricochent dangereusement sur les piquets de fer
- Et puis encore, il ne faut pas se leurrer: pour ce genre de viticulture **ce n'est pas le vin qui importe, c'est ceux qui le boivent**. « Venez déguster le nectar de Belle-île ! » prêchera-t-on dans les offices de tourisme bien conditionnés ou sur Tripadvisor et consorts. Et on amènera **en zone naturelle - il faudra pour ça des chemins carrossables, des routes et des parkings** - les touristes dégustateurs et acheteurs au prix fort de bouteilles d'un vin pour gosier en zinc ou alors chaptalisé à mort (on sait ce que valent les *piquettes de pays*). **L'oénotourisme** devient, il est vrai, à la mode, laissons-le aux régions traditionnellement viticoles : il ne peut que générer pour nous des nuisances: **NON À UNE DESTINATION « BIBINE EN MER » VANTÉE PAR TRIPADVISOR. !!!**
- Et, regardons plus loin! Qui donc a généré ce projet ? Un groupe financier, c'est à dire **une entité dont le seul but est le profit**, quelle qu'en soit l'origine ; Ici c'est la viticulture. Mais si ça ne marche pas on pourra toujours, par un habile tour de passe-passe administratif procéder à un **« changement de destination » des installations et nous verrons les constructions « agricoles » se transformer en locaux habitables avec vue imprenable sur la mer**. Au fait, la nature agricole de l'opération ne serait-elle pas tout simplement **le prétexte à une spéculation foncière**, aboutissant à terme à ce résultat grâce à une réglementation de PLU - non encore approuvé...
- Bien sûr on nous sortira le refrain connu: « Ça créera des emplois »...Peut-être mais pour qui ? **La création d'emplois est un bon miroir aux alouettes**, il serait naïf de penser que les promoteurs pour qui « un sou, c'est un sou » ne savent pas qu'ils peuvent embaucher des *travailleurs détachés* moins regardants quant au salaire.

*Ces gens ne sont pas des amoureux de Belle-Île, ce sont des prédateurs cherchant à réaliser une belle affaire financière dans un territoire exceptionnellement préservé.*

*Si ce projet aboutit une grande brèche sera ouverte dans les défenses de l'île et nombreux sont les rapaces prêts à s'y engouffrer – avec, peut-on se demander non sans tristesse, des complicités conscientes ou non. Il est encore temps de porter un coup d'arrêt à la conquête de notre île par des spéculateurs qui ne voient en elle qu'une terre prisée des touristes à exploiter.*

L'enquête publique se déroule à Locmaria ou à Bangor du 17 mai à 12h au 17 juin à 15h et porte sur « **la demande d'autorisation environnementale concernant la modification d'un site classé, présentée par la SCEA des vignes de Kerdonis, dans le cadre du projet de plantation d'un vignoble de 12,6 hectares.** »

**Habitants de Belle-Ile, permanents ou intermittents, vacanciers, participez tous à l'enquête !**

**Dites NON à cette autorisation de défigurer nos zones naturelles.**

### **Comment faire ?**

*Envoyer un mail en demandant qu'il soit annexé au registre d'enquête*

*Envoyer un courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la Mairie de Locmaria/ou Bangor*

*Aller aux heures d'ouverture de la Mairie écrire directement sur le registre ou déposer un document déjà écrit en précisant sur le registre qu'on a déposé ce document qui doit lui être annexé.*

*Si on veut demander des précisions ou discuter on peut se rendre aux permanences du commissaire-enquêteur (il y en a peu... : Locmaria : lundi 17 mai et jeudi 17 juin de 12h à 15h)*

*Bangor : jeudi 27 mai et vendredi 11 juin de 12h à 15h*

*Le dossier sera disponible dès le début de l'enquête sur le site [morbihan.gouv.fr](http://morbihan.gouv.fr), sur les sites des deux mairies et aussi sous forme papier dans les mairies aux heures d'ouverture.*

**Il faudra participer nombreux avec des arguments solides et ne pas se contenter de dire « je suis contre » car en général dans ce type d'enquête les intéressés envoient du monde dire « je suis pour » (sans justifications convaincantes ....) et que c'est super, magnifique, etc.... (comme cela s'est passé pour les éoliennes).**

**Et signez la pétition :**

**<https://www.mesopinions.com/petition/nature-environnement/privatisation-cote-sauvage-belle-ile-mer/138688>**

Gerveur da viken

56360 LE PALAIS

Président : Jean Dumas-Bédex

[gerveur-da-viken@orange.fr](mailto:gerveur-da-viken@orange.fr)

<https://gerveur-da-viken.pagesperso-orange.fr>